

Demande de preuves pour constater l'adultère

Par fatouma, le 26/03/2010 à 18:47

Bonjour,

Je voudrais commencer une procédure de divorce et je souhaiterais savoir si mon avocat a le droit de demander le relevé téléphonique ainsi que les sms envoyés et reçues de mon mari afin de constater l'adultère. Et le juge peut demander tout ça? En fait je ne l ai jamais vu avec une autre femme mais je suis déjà tomber sur des sms de femmes et les mots employés présumaient qu'il y avait adultère